Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 742

Artikel: Réflexions de notre correspondante de Fribourg

Autor: Derron-Ulliac, Jeanne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266367

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des premiers résultats du suffrage féminin en France : cette conférence révéla une oratrice de race, à qui ses expériences de mère de famille, d'avocate à Marseille, de membre de l'Assemblée nationale, ont donné une claire vision des difficiles problèmes qui se posent aux législateurs français et des solutions qui pourront y être apportées.

Invitée par Mlle de Sépibus, à Sion, Mme Poinso-Chapuis, accompagnée de son mari, lui aussi avocat à Marseille, a passé quelques jours en Valais au début de ce mois. Rentrant en hâte à Paris pour prendre séance à l'Assemblée nationale, elle s'arrêta à Lausanne, le 13 novembre, chez son confrère, Me A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin ; c'est dans l'étude de Mlle Quinche que nous avons pu rejoindre Mme Poinso et l'entrenir des graves problèmes qui préoccupent la mère de famille, l'avocate, la députée.

Mme Poinso désirait des précisions sur l'adoption, la recherche en paternité, la légitimation telles qu'elles sont pratiquées en Suisse, car elle cherche à améliorer le sort de l'enfant illégitime, tout en sauvegardant les droits de la famille.

— Dites-nous comment les Françaises usent de leurs droits politiques ?

— On ne saurait assez louer le sérieux dont elles font preuve, avec quel courage elles se sont mises à l'œuvre. Aucune, aujourd'hui, ne voudrait renoncer aux droits politiques que leur a octroyés le général de Gaulle. Les anti-féministes d'avant-guerre sont devenues les citoyennes les plus agissantes ; elles ont enfin compris.

Mme Poinso évoque ensuite les souffrances de sa ville, les bombardements de Marseille, la grande misère des enfants sous-alimentés.

— Estimez-vous que des relations personnelles, professionnelles, peuvent être renouées avec les femmes allemandes ? Ces dernières ont déjà fait, en Suisse, quelques travaux d'approche.

— C'est trop tôt, il faut attendre encore.

Mme Poinso se montra fort préoccupée de la situation politique, en France, qui lui paraît insoluble avec la composition de la Chambre où les groupes communistes et M.R.P. sont les plus forts, alors que les élections municipales ont été gaullistes. Et l'Assemblée nationale n'a pas l'intention de se suicider. Il semble à notre interlocutrice qu'aucun ministère ne soit viable. Le trouble est partout, la misère augmente. On s'attend au pire. La première chose à faire est de freiner la hausse constante des prix. Il est impossible d'équilibrer le budget familial, de nourrir et de vêtir les enfants. Tant que cette situation durera, le désordre se développera. Il faut à tout prix rétablir l'équilibre financier général et privé, assurer à chacun un gain normal, la sécurité sociale. Quand chacun sera sûr du lendemain, les fauteurs de troubles communistes seront impuissants à provoquer de l'agitation.

S.B.

Promotions civiques

Genève, 22 novembre 1947

Allocution de Mlle Yvonne Haueter, élève de l'Ecole supérieure des jeunes filles (Ire moderne).

Mes chères camarades,

A notre tour, nous, jeunes Suissesses de 1947, tenons à exprimer ici, notre fierté, notre reconnaissance, d'être admises aujourd'hui au sein de cette immense communauté sociale et spirituelle, au sein de cet état, grand par le cœur et par l'esprit, qui nous a formées et développées sans cesse dans le respect de ses institutions et l'amour de l'humanité.

Peu de tâches aussi nobles, aussi lourdes de joies que de responsabilités, nous attendent au cours de cette carrière tumultueuse et variée qu'on nomme la vie : Nous avons à maintenir intactes aux yeux du monde et de la civilisation, pour ceux qui nous ont précédés et pour ceux qui vont nous suivre, la valeur d'un peuple et la gloire d'une nation, sans oublier jamais dans cette tentative qui ne manque ni de grandeur, ni d'audace, que la valeur des actes dépasse celle des paroles.

Pour nous, citoyennes, la joie serait encore plus complète si nous recevions aujourd'hui également les droits que l'on se refuse obstinément à nous reconnaitre. Ceux qui voient dans notre désir — plus que légitime — une manifestation flagrante et inévitable du déséquilibre actuel devraient considérer la question d'un peu haut, et ne pas s'embarrasser de formules ou de slogans vieux comme le monde. Car enfin il ne s'agit point d'oublier nos rôles d'épouses et de mères, de nous engager, corps et âme, dans les voies de la politique militante. La femme sait parfaitement que ce qui s'accomplit de noble et de durable naît dans la famille. Là se forment les hommes de demain ; là coulent les sources de l'avenir...

Gardons nos traditions nationales, faites de probité, d'honneur et de travail. Elles sont assez fortes pour s'accommoder des changements, des transformations qu'impose la vie moderne. Sans crainte d'ébranler les assises de notre pays, nous pouvons, nous devons ouvrir nos esprits aux idées neuves, au progrès continu, et, conscients de notre faillibilité, céder à la pensée d'autrui chaque fois que celle-ci apporte une vérité.

Engagés dans la voie du beau, du juste et du bien, nous pourrons réaliser ce que nos aînés attendent de leurs enfants : le respect, le maintien du glorieux état qui nous reçoit en ce dimanche citoyennes de Genève et de la Suisse.

Bravo ! Voilà une jeune citoyenne qui réclame hardiment ses droits politiques !

Le peuple danois a élu sa seconde femme ministre

Fin octobre ont eu lieu les élections au Danemark, et pour la seconde fois dans l'histoire politique de ce pays, une femme se voit confier un portefeuille de ministre quoique, sur le papier, Mme Fanny Jensen soit « ministre sans portefeuille ».

La première femme ministre fut, il y a 20 ans, la célèbre Nina Bang, ministre de l'instruction ; elle ne resta que deux ans à son poste, mais elle avait déjà marqué, de sa forte personnalité, pas mal de rouages de ce ministère.

Mme Jensen est une femme du peuple. Agée de 55 ans, elle n'a jamais rêvé, paraît-il, de remplir ces hautes fonctions. Avant de venir à Copenhague en 1935, comme secrétaire du Syndicat des ouvrières, elle avait elle-même travaillé comme ouvrière métallurgiste dans une ville de province. S'occupant de son ménage, de son mari, de son enfant, elle connaît, pour les avoir vécus, les problèmes qui se posent aux femmes obligées de travailler hors du foyer.

Comme secrétaire au Syndicat des ouvrières, en contact avec des milliers de femmes, elle a touché du doigt les problèmes de l'éducation des enfants et de la jeunesse, du logement et du ravitaillement, des conditions de travail et des salaires. Ajoutons, en passant, qu'au Danemark, les solutions apportées aux problèmes sociaux sont si considérables, qu'il nous semble n'y avoir plus grand chose à revendiquer, mais il faut maintenir.

Ce Syndicat des ouvrières fut fondé en 1901 et compte aujourd'hui 31.000 femmes, ce qui le place au cinquième rang dans les syndicats danois.

Veuve maintenant, Mme Fanny Jensen pourra consacrer toutes ses forces à sa nouvelle tâche. Pleine d'enthousiasme, elle se réjouit de commencer son travail afin d'aider ses soeurs danoises à jouir de conditions d'existence meilleures que celles qu'elle a connues.

G. Cavin.

Splendide, vraiment !

Non seulement on n'a pas demandé aux femmes suisses si elles voulaient de l'assurance-vieillesse qui leur est imposé à toutes, mais on continue d'oublier, dans l'organisation de cette mesure sociale, que la majorité des assurés seront des assurées. Et dans le conseil d'administration de l'AVS, pas une femme, même comme représentante des assurées. Même lacune dans la commission vaudoise formée de sept membres.

Cela vous étonne ? Pas moi.

* * *

Nous sommes bombardées, à Lausanne, d'appels en faveur du secours suisse d'hiver, en faveur de la famille ; les bulletins verts pleuvent. Combien pensez-vous qu'il y a de femmes, mères de famille, assistantes sociales, infirmières, dans le comité vaudois constitué par l'Eglise nationale ? On n'y a oublié que les femmes, qui ont quelque compétence dans la distribution de secours aux familles...

S. B.

Réflexions

de notre correspondante de Fribourg

Les dernières élections au Conseil national ont révélé une participation au scrutin de 57 % et 62 % pour les cantons de Neuchâtel et Fribourg. J'aime à croire qu'elle aura été nettement supérieure dans les autres cantons. Mais il suffit de considérer les chiffres de ces deux cantons pour en tirer des déductions qui me paraissent inconciliables avec le peu d'empressement qu'ils manifestent à soutenir le suffrage féminin — en même temps qu'ils constituent un argument frappant en faveur de celui-ci.

En effet, si, considérant la politique comme chasse réservée aux hommes, on s'étonne de voir qu'un si grand nombre s'en désintéressent, on se demande s'ils sont dès lors placés pour refuser à la femme de relever ce qu'ils dédaignent ? En outre si le 40 % des hommes ne votent pas, on peut en augurer que lorsque les femmes en auront conquis le droit, il faudra envisager un déchet équivalent, ou supérieur, ce qui laissera donc 40 à 50 % de femmes qui, ne votant pas, vueront tous leurs loisirs à leur ménage. Ce dernier ne sera donc pas abandonné, comme on le craint tellement.

Il serait intéressant de rechercher quelle classe d'âge et quelle classe sociale vote le moins. J'ai l'impression que ce sont les très jeunes gens, et les intellectuels. C'est un mal sans remède, car à l'époque des études et des soucis d'examens, quand les professeurs et les parents recommandent à l'envi « de ne pas se disperser » il est évident que la politique passe à l'arrière-plan. La classe artisanale et commerçante, plus embrigadée, syndiquée déjà, qui se marie plus jeune et se trouve plus directement intéressée aux questions économiques, vote plus activement. Il faut souhaiter cependant que les jeunes intellectuels fassent un effort, afin de combler le manque des hommes trop âgés ou malades.

Un grand déchet provient peut-être de l'habitude de n'ouvrir le bureau électoral que peu d'heures le samedi et le dimanche. Depuis que la semaine anglaise est établie, combien de gens s'absentent du samedi au lundi, et ils ne vont pas se priver d'un loisir bien gagné et d'un délassement bien nécessaire à cause d'un vote. Le sport est si répandu et si recommandé, le sport d'hiver surtout, qu'on

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 o/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

sans parler, en ce qui nous concerne, de l'assujétissement immédiat et total des femmes !

Tout bien considéré, les débordements du libéralisme économique, épouventail que l'auteur brandit devant nos yeux, nous semblent moins redoutables.

A ce propos, la commission des droits de l'homme aura, un jour, un problème bien délicat à résoudre. Où s'inscrira la limite des libertés individuelles ? La société prend l'engagement de sauvegarder l'intégrité de chacun : sa personne physique, l'indépendance de sa pensée et de son activité, mais dans son zèle à le protéger, ne va-t-elle pas l'emmailloter trop étroitement, ne va-t-elle pas se mêler aussi de « diriger », d'organiser nos vies en série ? Et nous n'aurions échappé à une dictature locale que pour tomber dans une dictature terrienne, d'où nous pourrions échapper qu'en fuyant sur une autre planète !!!

Que de pain, que de pain sur la planche ! (au figuré s'entend). B.G.

La visiteuse importune, par Christopher La Farge. Roman traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris, 1947.

La Farge, nom français d'un auteur américain. En effet, ce roman dont l'original est en anglais, se passe entièrement en Amérique, parmi des Américains, la race noire y étant représentée par les domestiques de Miss Leckton, la protagoniste... celle qui reçoit « la visiteuse importune ». Et d'où ce titre ? d'une citation du poète lyrique russe Pouchkine, qui renferme ces mots : « la conscience, cette visiteuse importune ».

D'autres visiteurs et visiteuses, presque tous plus ou moins importuns, mais en chair et en os, avaient précédé la dernière ; plus encore, leur réception, parfois revêche, avait provoqué cette ultime, cette grave visite.

Laissons au lecteur la surprise de découvrir, au cours de l'effroyable cyclone dont la terreur domine tout le livre, comment l'auteur s'y est pris pour faire vivre, bien vivants, les personnages évoqués par le souvenir d'un cyclone antérieur, et de quelle manière il vous fait assister, avec Miss Leckton, à toutes les phases de la tempête, sans que jamais l'attention en soit lassée.

M. L. P.

Victoire de l'aveugle, par Warwick Deeping. Traduit de l'anglais par Jane Fillion. Ed. Jeheber, Genève-Paris, 1947.

Ce roman de deux âmes sensibles et nobles, d'un homme et d'une femme, qu'un accident a fait se rencontrer, est une lecture attachante et bienfaisante. Un jeune aviateur fait une chute, non pas mortelle, mais qui le laissera aveugle, dans le domaine d'une romancière célèbre. Celle-ci vit dans la solitude d'une maison de campagne anglaise. Elle évite de voir du monde, étant marquée sur une joue par une tache de naissance. De là, cette vie retirée, ses découragements.

Si Rosamund, par sa présence consolatrice, rattache le jeune infirme à une vie qui, tout d'abord, lui était apparue comme impossible à supporter, celui-ci le lui rend au centuple. Un couple heureux, bien au-dessus des mesquineries et des méchancetés par quoi d'aucuns cherchent à le blesser, se montre invulnérable. Il est heureux, et nulle entente ne saurait être plus parfaite, que celle de l'aveugle et de la femme qu'une tare physique a rendue misanthrope et angoissée.

« Comment d'un double malheur naît un grand bonheur », lit-on sur la couverture du livre : c'est bien l'histoire de ces deux êtres charmants.

M. L. P.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses
Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
1948
(Trente-huitième année)
Prix : **3 fr. 80** (impôt non compris)
Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.
Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.
Dans toutes les librairies
et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aarau

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
LOUIS KUHNE & Cie
17, rue du Marché

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMENAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

ÉPICERIE FINE
Spécialités : Vins fins, liqueurs, cafés, thés
BRONZI & FÖLLMI
succ. de KOEGER
34, Boulevard Helvétique Tél. 5.49.36

Tous les combustibles s'achètent chez **Mazout**
ANTHRACOKE S. A.
Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50 4.32.59 4.32.58 (3 lignes)

Waterman
à cartouche d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Ouvroir de l'Union des Femmes
Place de la Fusterie 9
Téléphone 5.35.66
Lingerie - Tabliers - Sous-vêtements
Vêtements d'enfants
Entr'aide sociale par le travail LABEL

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 *Potier*

AU PETIT CORDON BLEU
Terrassière 32
Cours ménagers privés (1er étage)
Cuisine — Repassage — Racommodage
Magasin de vente de spécialités fines
Tram 12 : (Villereuse) **Tél. 4.39.30**

Demandez
le MOUVEMENT FEMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE

ne saurait attendre que des gens à profession sédentaire y renoncent ; une petite prolongation de la période électorale augmenterait certainement le nombre des votants.

* * *

Dans un tout autre domaine, je voudrais faire remarquer que puisqu'on a des avocates dans les tribunaux qui ont à juger des délits commis par des mineurs, il serait bien à souhaiter qu'il en soit de même, avec en plus des jurés femmes dans toute cause où des enfants sont impliqués, à titre de victimes. Il est incompréhensible que les attentats à la pudeur bénéficient si souvent du sursis — sous le prétexte d'irresponsabilité. Si un individu, convaincu de ce crime, a jusque là gagné sa vie et possédé une carte d'électeur, il ne peut pas être considéré comme un irresponsable. Et à supposer qu'il le soit — en partie — il ne l'est certainement pas à un tel degré qu'il ne se rende pas compte des risques à courir. Il est révoltant qu'un tel coupable bénéficie du sursis alors que le tort moral subi par sa victime est extrêmement grave. Un jury féminin ne se ralliera jamais à pareille conclusion.

Jeanne Derron-Ulliac.

Le 15 décembre 1947, Mme Roosevelt parlera à la Salle de la Réformation

Pour les précisions consultez la presse quotidienne.

Nouvelles des Sections suffragistes

La *section de Lausanne du Suffrage féminin* a eu, le 14 novembre, sa première séance de l'hiver, suivie par un nombreux public ; Mlle A. Quinche qui présidait, a annoncé l'ajournement, *sine die*, de la motion Ch. Bettens déposée au Grand Conseil vaudois.

Elle a signalé à l'attention de ses auditrices, le projet de loi sur la réorganisation judiciaire, soumis au Grand Conseil dans la présente session, qui prévoit l'accession des femmes à toutes les fonctions judiciaires, sauf à celles de jurés.

Puis Mme A. Jeannet, présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, a présenté un bref rapport sur la troisième conférence de la F.A.O. (organisation de l'alimentation et de l'agriculture), tenue à Genève, cet été, où elle représentait le puissant Conseil international des femmes, qui groupe 40 millions de femmes de tous les continents. Elle a relevé le grand effort tenté par l'ONU pour lutter contre la famine mondiale, effort qui ne doit laisser personne indifférent.

S. B.

Un Comité en quête d'un membre

C'est celui du *Centre d'informations ménagères et familiales* (5, Rond-Point de Plainpalais). Cette utile institution travaille depuis deux ans déjà et elle a rendu pas mal de services aux habitantes de Genève, qui, de plus en plus nombreuses, en prennent désormais le chemin. Elles peuvent suivre là des cours de couture, de tricotage, de cuisine et de pâtisserie, dans la belle cuisine récemment aménagée au Bourg-de-Four. Durant les semaines qui précèdent les fêtes, le cours de pâtisserie est ouvert tous les jours. Qu'on se le dise !

Plus indispensable est peut-être encore le bureau de consultations, on n'y vient pas seulement demander d'établir des budgets familiaux qui permettent aux mères de famille de nouer les deux bouts, mais toutes celles qui sont dans l'embarras ou dans l'angoisse viennent frapper à cette porte. La secrétaire ne peut pas répondre à toutes les questions, elle ne peut pas placer du personnel de maison, donner des conseils médicaux, juridiques, psychologiques ou jouer le rôle d'une agence immobilière, mais elle peut indiquer les adresses où l'on donnera les réponses adéquates. Il y a là une agence de conseils désintéressés et gratuits qui dépanne bien des femmes.

On vient de loin prendre modèle sur ce centre : une assistante sociale d'Egypte, la femme d'un juriste portugais. Une subvention fédérale et cantonale couvre les frais et nos autorités savent que ces fonds sont judicieusement employés.

Se trouverait-il, parmi nos lectrices, une femme qui disposerait de quelques loisirs pour donner un coup de main, pour partager des responsabilités avec les dames du comité, trop peu nombreuses ?

Nous n'en doutons pas. Une activité variée, nouvelle, indispensable comme celle-ci tentera plusieurs d'entre elles, nous en sommes certaine.

(S'adresser à Mme Eric Choisy, vice-présidente, Route de Florissant, 4.)

Séance d'ouverture de l'Ecole d'études sociales de Genève

Pour la 28me fois, l'Ecole d'études sociales de Genève vient de rouvrir ses portes, fin octobre, sous la présidence du Dr Revilliod.

Dans son discours d'ouverture, le président se réjouit d'accueillir une centaine d'élèves et leur souhaite la bienvenue. Il les informe qu'elles entrent dans une période de transition car la directrice, Mme Wagner-Beck, dont la consécration fut absolue et le dévouement parfait, vient de se retirer après 26 années d'activité. Les regrets de la « grande famille des anciennes » sont touchants : ils rendent témoignage de l'affection et de la reconnaissance qu'elles gardent à leur chère directrice pour les conseils et les encouragements que sa sollicitude maternelle leur avait prodigués. Mme Wagner-Beck transmet la direction à Mlle Marie-Louise Cornaz, ancienne élève de l'école, dont les qualités et la compétence en matière d'assistance sociale l'ont fait désirer unanimement. En attendant qu'elle puisse se faire remplacer à l'Office cantonal des mineurs, à Lausanne, les dévouées collaboratrices de la direction, Mlles Thurig et Collet assurent l'intérim avec l'appui de la vice-présidente, Mlle Burkhardt et de M. R. Dottrens.

A ces communications d'ordre pratique, succéda un exposé captivant de Mlle Richard, juge assesseur, sur les diverses activités des assistantes sociales.

Enfin M. Dottrens a parlé d'une façon toute paternelle aux nouvelles étudiantes, en attirant leur attention sur « ce moment solennel de leur existence où elles peuvent se préparer à leur vocation de service, vocation qui leur impose la consécration du cœur et de l'esprit ».

De vifs applaudissements pour les trois orateurs ont montré à quel point les élèves avaient apprécié cette ouverture d'horizons sur leurs futures études. Puissent-elles, chacune, contribuer dans une grande mesure à rendre notre monde meilleur et plus fraternel !

M. Sechehaye.

Congrès de la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités

Echos de l'Assemblée annuelle de l'Association des Femmes universitaires.

En ce chaud mois d'août 1947, des femmes de toutes races et de toutes couleurs se réunissaient en la ville universitaire de Toronto, au Canada, pour mettre en commun leurs études, leurs expériences, leurs enquêtes et leurs projets, pour accorder des bourses d'études et élire un nouveau comité international (dont le siège se trouvera à Londres), pour choisir enfin le pays qui accueillera le congrès de l'I.F.U.W. en 1950.

Trois conférencières, une Canadienne, une Mexicaine et une Française, prirent la parole Elles entretinrent les déléguées de problèmes concernant l'éducation et l'enseignement, elles proclamèrent le droit de chacun à l'instruction. Elles exposèrent la situation de la science dans le monde d'aujourd'hui et étudièrent le problème très actuel : « technique et progrès », cherchant à donner un sens humain et éthique à ce progrès. On aborda enfin la question du suffrage féminin et des liens unissant très étroitement la femme et la famille. Ces liens sont-ils un obstacle à la vie publique de la femme ? Plusieurs exemples prouvent le contraire.

On désigna la Suisse comme lieu de réunion du congrès international de 1950, et c'est à nous de choisir la ville qui sera chargée de recevoir les déléguées.

J. Wettstein.

Les Unions chrétiennes de Jeunes Filles

L'assemblée des Unions chrétiennes de jeunes filles du canton de Vaud s'est réunie à Lausanne, au début de novembre, sous la présidence de Mme Ed. Pache (Aubonne). 95 déléguées y ont assité, représentant une soixantaine d'Unions ainées et cadettes. Mme Pache a signalé l'effort fait par les Unions pour se mettre au service des jeunes filles et des femmes : les Unions de Lausanne ont deux maisons de vacances, à Sergey et aux Plans s/Bex, recevant de 50 à 70 hôtes par été. Le Chalet National, aux Diablerets, a reçu cette année, 59 étrangères et 60 Suissesses. Les Unions ont pu offrir 36 semaines de vacances gratuites à des unionistes de l'étranger. Elles projettent d'ouvrir à Lausanne, un centre d'accueil pour les jeunes filles. Une communauté de travail de diverses régions du canton a préparé les sujets d'Oslo avec les déléguées. Un effort continu est fait pour aider les présidentes dans leur tâche, par le moyen du *Journal de chefs* et des rencontres de travail. Le contact est maintenu avec d'autres sociétés féminines.

Mme P. Juillard, présidente nationale à Lausanne, a apporté des nouvelles des autres cantons, ainsi qu'une déléguée des Unions genevoises. Mme Carrard et Mlle D. Juillard, Lausanne, ont été nommées suppléantes au comité cantonal. Trois camps ont été prévus pour le début de 1948, pour les écolières, les campagnardes, en janvier, un camp de dames en février.

La soirée du 15 novembre a été consacrée à la branche cadette : rapport de la centralisatrice, Mlle Juillard, admission dans le faisceau cantonal de la section de Pomy, présentation de Mlle Genton qui remplacera Mlle Juillard, dès le mois de janvier ; échos du camp de Windsor où il y avait quatre Romandes.

S. B.

CANTON DE VAUD
Pour Noël choisissez :
une Dentelle de Gruyère
un Tissage à la main
une Poterie du Pays
un objet en bois ou un panier
de l'
Art Rustique Suisse
Entresol Pl. St-François, 12 bis Lausanne - H. CUÉNOUD

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mmes BASSIN & JOËRN VEVEY

Chez *Mme Marleine*
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAUX

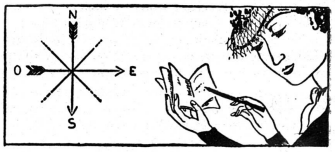

Carnet de la Quinzaine

Lundi 8 décembre.

GENÈVE : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 19 h. 15, *souper et soirée d'Escalade.* (Réservé aux membres.)

GENÈVE : Tous les jours (samedi et dimanche exceptés), Taconnerie, 5, au 2me étage, local de l'Union chrétienne des jeunes filles, *Club de midi à deux heures.*

Vendredi 12 décembre.

LAUSANNE : *Suffrage féminin.* Lyceum. A 20 h. 30, entretien à bâtons rompus avec une employée de banque qui dira la situation des employées de banque et répondra aux questions qu'on lui posera. Entrée libre.

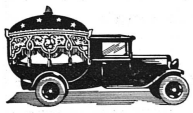
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE